tenue par Monsieur LASO, Président(e) du Tribunal

En présence de Monsieur MININ, Greffier

11 heures 00

01) **DOSSIER N° 2400594** **RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel LASO**

Titre de l'affaire Requête en référé visant à annuler une décision prise le 02/09/24 par laquelle le PCE de la CTM a jugé les offres d'une société candidate à un marché public anormalement basse et a écarté ladite société de la consulation; ensemble annuler le cas échéant, la décision par laquelle la CTM attribue les lots # 1 ,2 et 3 du marché de travaux d'ouvrages bétonnés et VRD dans le patrimoine et équipements de la collectivité.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ALPHA'NET SOCIETE NOUVELLE	Maître TIBURCE MARIELLE (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président
	GETELEC MARTINIQUE SAS	M. R.

Arrêté le 20/09/2024

Le président du tribunal